

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 717

Artikel: Société coopérative de cautionnement "Saffa"

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cités des listes rivales et les professions de foi enflammées d'ardeur patriotique. Chaque parti se qualifiant républicain, démocrate, patriote et... « résistant » quelle que soit sa couleur politique.

Quant aux candidates, leur rôle était difficile et ingrat. Acceptées à contre-cœur par la plupart des vieux partis politiques, dirigés par des hommes ceux-ci entendaient se réserver les meilleures places et considéraient les candidates comme un appât destiné à leur attirer les suffrages des électrices, dont seules, les têtes de listes (toujours masculines) bénéficieraient.

Disons le carrément, les vieux partis traitèrent les femmes en « parentes pauvres ». Il n'en fut pas de même pour le M.R.P., les Socialistes et les Communistes. Sans leur faire une part bien large, ils considérèrent qu'il était de leur intérêt de donner à leurs militantes toute chance de réussite. Cette attitude généreuse et intelligente détermina certainement le choix de nombreuses électrices.

Si nous considérons la carte des partis politiques, nous voyons que les deux grands vainqueurs sont le M.R.P. et le parti communiste. Ce sont précisément les partis qui ont favorisé les candidatures féministes; il y a donc gros à parier que c'est surtout vers ces listes que se sont portés les suffrages féminins. Hypothèse d'autant plus vraisemblable qu'elle se double d'une raison psychologique. Plus que l'homme, la femme est mystique, or, la mystique communiste est athée, mais, c'est une mystique quand même, une mystique matérialiste, et, comme l'explique fort bien Mme Devaux dans son intéressant rapport au Congrès du P.R.L.¹ la majorité des femmes qui « croyaient au Ciel » ont voté M.R.P. (Le M. R. P. se recommande de la doctrine sociale de l'Eglise) et celles qui n'y croyaient pas ont voté communiste dans l'espoir d'obtenir au plus vite le maximum de bien-être pour ceux qui leur sont chers.

Voyons les résultats des élections du 2 juin 1946 :

Le parti communiste groupe 17 femmes, soit 10 % de son effectif.

Le M.R.P. en compte 8, le parti socialiste 5; tandis que pas une élue chez les Radicaux, Indépendants, agraires et P.R.L. Ces partis paient leur erreur; nous savons, par expérience, de quels préjugés démodés ils sont victimes. Ils n'ont pas compris que le corps électoral venait de subir un changement profond du fait que les voix des femmes représentent 53 %. C'est une force avec laquelle ils n'ont pas su compter. Cette force s'organise, elle prend conscience de ses possibilités d'action; mais avant qu'elle ne manifeste véritablement sa puissance, il faudra attendre encore quelques années.

Beaucoup de femmes ont été frappées de la vétille des programmes économiques et financiers de tous les partis en présence imprégnés encore de l'esprit philosophique du XVIII^e siècle.

D'immenses bouleversements mondiaux ont eu lieu, dus non seulement aux guerres, mais à l'afflux d'inventions extraordinaires. Elles ont transformé valeurs, dimensions et conceptions. Rien de tout cela n'est reflété dans les doctrines politiques et les professions de foi. On les croirait écrites en 1910. Les droites continuent à s'inspirer de la Déclaration des Droits de 1789, les « gauches », des doctrines de 1848. Les uns et les autres sont en retard de trois ou six générations, et nous payons cher les effets de ces idées périmées.

Ni les uns ni les autres n'ont compris que nous vivions l'un des moments les plus extraordinaires de l'histoire et poursuivions leurs idéologies sans comprendre, que dis-je, sans participer à la réalité présente.

Les possibilités de la civilisation contemporaine sont prodigieuses; sans entrer dans la complication des nouveaux problèmes économiques (où toutes les méthodes en vigueur sont à changer) prenons un exemple mineur de l'esprit routinier: ni le gramophone, ni la radio ne franchissent encore le seuil des locaux scolaires officiels et le cinéma n'y a fait qu'une faible apparition.

Les femmes ne sont entrées au Parlement que depuis peu de temps, et j'ajoute à une époque particulièrement difficile, où notre malheureux pays exsangue, grièvement blessé, démuné de tout, fait un effort désespéré pour entrer en convalescence. Malgré des conditions aussi défavorables la fraction féminine du Parlement a fait de son mieux.

Elle a remporté quelques succès sur le plan social et une grande victoire qui améliorera d'une façon importante le sort de la travailleuse. Elle a obtenu l'égalité de salaire pour les deux sexes, pour un même travail. Cette victoire rendra les

Françaises de plus en plus attentives à l'activité de leurs élus.

En outre, grâce à une action continue qui ignore le découragement, de nouvelles carrières libérales telles que la magistrature,¹ la diplomatie etc. sont désormais ouvertes aux femmes.

Il reste évidemment une œuvre immense à accomplir, d'autant plus urgente et d'autant plus nécessaire que la dictature masculine s'est révélée incapable depuis une quarantaine d'années surtout, de relever le potentiel économique de la France, qui non seulement n'a effectué aucun progrès mais est hélas en régression sensible. Ainsi, une industrie de base, comme le bâtiment a reculé de 34 % de 1928 à 1938, à la suite d'une législation démagogique mal comprise (les loyers sont à 400 % — indice 100 en 1914 — et la construction à 5000 %). Pendant cette même période la métallurgie a baissé de 28 % et les textiles de 16 %, etc.

La femme n'a pas forcé la même conception politique que l'homme, son rôle est complémentaire. Elle est douée d'un sens pratique réaliste. Ses qualités d'intuition sont plus développées que celles de l'homme. Il y a donc toute chance pour que sa collaboration se révèle efficace et bienfaisante. C'est ce qu'un avenir proche nous démontrera.

Suzanne BERTILLON.

M^{me} Béquignon-Lagarde, mère de six enfants, professeur à la Faculté de Droit de Rennes, vient d'être nommée Conseiller à la Cour de Cassation.



Société Coopérative
de cautionnement
„SAFFA“

La Société coopérative de cautionnement des femmes suisses Saffa, créée en 1931 grâce au bénéfice réalisé par la grande Exposition suisse du Travail féminin de 1928, a effectivement cautionné, dès le 1^{er} janvier 1932, 689 demandes pour Fr. 1.783.957; il y a eu 287 cautionnements pour le commerce et les transports, 15 pour l'agriculture et l'horticulture, 172 pour les arts et métiers, 104 pour l'hôtellerie et les professions similaires, 8 pour l'économie domestique, 4 pour l'industrie, 86 pour les professions libérales, etc. Dans ce total, Zurich vient en tête avec 230 cautionnements pour une somme de Fr. 580.809, Berne en deuxième rang avec 147 cautionnements pour une somme de Fr. 329.938, Vaud en troisième rang avec 57 cautionnements pour une somme de Fr. 143.000; Genève vient en septième rang avec 39 cautionnements pour une somme de Fr. 89.500. La perte totale n'a été que de Fr. 148.983, à laquelle la société participe par Fr. 123.633,95, soit le 7,04 % de tous les cautionnements souscrits.

Les requêtes ont sensiblement augmenté durant l'exercice 1945-1946; leur nombre est de 224 (contre 188 pour l'exercice précédent), représentant une somme de Fr. 869.700; 61 demandes ont été admises pour une somme de Fr. 214.700; 59 ont été effectivement cautionnées pour Fr. 211.200; il s'agissait d'assurer des entreprises existantes, de reprises de commerces, d'ouvertures d'ateliers et de cabinets, du perfectionnement professionnel, etc. La société s'emploie avec diliction à aider des jeunes dans leur formation professionnelle; elle a pu aider une couturière qui désirait devenir directrice en confection, permis à une institutrice de poursuivre ses études dans une direction spéciale, à une employée de bureau de reprendre son apprentissage après une longue maladie, soutenu une pédiatrice à ses débuts; une femme médecin et une femme dentiste ont pu ouvrir leur propre cabinet, etc.

Lorsque le cautionnement d'un prêt bancaire constitue une charge trop lourde pour la requérante, la Saffa peut recourir au fonds Leuenberger, lequel a consenti, durant cet exercice, à douze petits prêts à court terme pour un total de Fr. 5.250,95.

La société possède à Berne et à Zurich, des bureaux de renseignements financiers qui rendent de grands services en accordant des audiences, faisant des inspections, des révisions de comptabilité, etc. Les deux directrices, M^{lles} Anna Martin, à Berne, et E. Naegeli, à Zurich, ont eu notamment à conseiller des fiancés ou des jeunes époux en ce qui concerne les ventes à tempérament; la seule commune de Berne accuse, dans son registre des réserves de propriété, pour 1943 et 1944, pour Fr. 4.751.700 de ventes à tempérament, dont Fr. 1.949.860 pour du mobilier. La plupart des jeunes gens ne se rendent nullement compte des difficultés que l'achat à tempérament d'un mobilier peut comporter. C'est pourquoi la Saffa a suggéré à la Banque populaire suisse la création d'un « livret d'épargne pour trousseau » qui engage la jeunesse à constituer des économies pour faciliter la fondation d'un foyer.

IN MEMORIAM

Madame Henri Bergson

Etre l'épouse d'un homme célèbre n'est pas toujours chose facile. On réclame beaucoup de tact, et d'abnégation de la femme qui a associé sa vie à celle d'un grand savant.

M^{me} Henri Bergson fut en tous points la compagne admirable du philosophe. On respirait à son foyer une atmosphère paisible, favorable au travail de la pensée. Admiratrice de la nature et aimant la vie simple, elle avait fait de la villa de Saint Cergue, de la propriété de Touraine et même de l'appartement de Paris un centre accueillant où se rencontraient les hommes de lettres, les penseurs, les artistes et aussi de simples profanes et d'humbles personnages. Tous étaient accueillis avec la même amabilité par M. et M^{me} Bergson. Celle-ci introduisait les visiteurs auprès du philosophe, assistait souvent à l'entretien mais sans jamais s'imposer.

Lorsque les souffrances causées par un rhumatisme tenace tirèrent M. Bergson cloué pendant de longues années sur son fauteuil, elle fut toujours là, avec sa bonne humeur, pour essayer

d'adoucir la douleur, pour encourager et remonter son cher malade.

Après sa mort, l'intimité qui l'unissait à sa fille lui permit de surmonter son chagrin, et toutes deux vécurent dans le souvenir de celui qu'elles chérissaient, conservant son cabinet de travail comme s'il devait revenir l'occuper.

Les loisirs de M^{me} Bergson, lorsqu'elle vivait à Paris, étaient employés à travailler dans un dispensaire antituberculeux auquel elle était très attachée.

La guerre ne l'épargna pas. Elle dut prendre, avec sa fille, le chemin de l'exil. Cet exil ne lui fut pas trop dur car c'était la Suisse et elle ne cessait de répéter combien elle était attachée à notre pays et en admirait les coutumes.

Subitement, alors que ses amis la croyaient en pleine santé (car jamais elle ne parlait d'elle-même), elle fut terrassée par la maladie. Entourée par la tendresse de sa fille, à peine alitée pendant une semaine, elle s'en est allée, tout doucement, sans bruit, comme elle a vécu.

Marguerite CHAPUISAT.

Charles Rosselet

Le Parti socialiste suisse et tout spécialement le Parti socialiste de Genève viennent d'éprouver une perte immense en la personne de Charles Rosselet.

Il personnifiait à tel point ce parti dont il était l'âme qu'on l'appelait couramment le « Parti Rosselet ».

Quant à nous, féministes, nous perdons en lui non seulement un sympathisant, mais un chaud partisan de notre cause qu'il a toujours défendue ardemment par la parole et par la plume. Il fut pour nous un précieux appui et un soutien de la première et de la dernière heure, car nous l'avons vu encore, moins de 15 jours avant sa mort, à notre grande conférence au Victoria-Hall, répondant à peu près seul aux quelque 30 invitations que nous avions adressées à nos autorités. M^{lle} Gourd l'avait en très grande estime et nous

l'avons souvent entendu dire: « j'en parlerai à Rosselet » ou « je demanderai à Rosselet ce qu'il en pense » tant elle avait confiance en son jugement.

Cela n'avait rien d'étonnant, car, je ne crois pas faillir à la mémoire de notre chère et toujours regrettée Présidente, en disant qu'il y avait plus d'un point de contact entre ces deux belles et riches natures: même éloquence fougueuse et persuasive, même probité et intégrité morale, même sens aigu de la justice et une égale ardeur combative lorsqu'il s'agissait de défendre une cause qui leur était chère et qu'ils savaient juste.

Nous adressons à la mémoire de Charles Rosselet un souvenir ému et reconnaissant et à sa famille si durement éprouvée l'expression de notre profonde sympathie.

A. BONDALLAZ,

Présidente de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin.

Le compte de profits et pertes accuse un solde actif de Fr. 3.397,48, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, que l'assemblée des porteurs de parts, convoquée à Berne pour le 26 octobre, répartira de la façon suivante: Fr. 2.850, intérêt de 2,15 % brut aux parts sociales, et Fr. 547,48 à compte nouveau.

La Suisse romande est représentée dans le comité de la Saffa par M^{lles} Suzanne Brenner, Genève, Linette Comte, avocate à Lausanne, et M^{me} A. Recordon-Sillig, à la Tour-de-Peilz.

S. B.

Congrès international de la Guilde des Coopératrices Zurich, octobre 1946

« La femme, gardienne du foyer, doit prendre conscience de la responsabilité qui pèse sur elle pour devenir la gardienne du genre humain ».

E. HUGUENIN.

Cette pensée nous a dominées tout au long de ce grand et beau Congrès mondial qui, une semaine après celui des Femmes suisses, dans cette même vaste Congresshaus, tenait la 6^{me} conférence de la Guilde Internationale des Coopératrices. Durant 2 jours, les 270 déléguées des 14 nations représentées, entourées de nombreuses compagnes, soit environ 400 femmes, participèrent avec attention, avec foi peut-on ajouter, aux multiples travaux de ce Congrès.

La journée du 3 octobre s'ouvrit par l'audition d'un chant en espéranto qui créa de suite l'ambiance: la musique des langues n'est-elle pas le premier moyen de contact entre êtres humains? Discours, rapports et duplices furent d'ailleurs traduits en français, allemand et anglais par des interprètes de choix. Ce travail se fit rapidement et de manière excellente, à tel point que nous ne connaissons jamais l'ennui mais que, au contraire, notre mémoire se rafraîchit à l'ouïe de ces 3 langues-clés. Nous eûmes ainsi une vue d'ensemble très homogène qui contribua pour une bonne part à l'unité de cette manifestation.

M^{me} Egli, présidente de la Guilde suisse, nous plaça d'emblée dans le sujet central en rappelant une pensée de Pestalozzi: l'homme veut le bien et en même temps le bien-être; s'il est mauvais c'est qu'on lui a barricadé le chemin sur lequel il veut être bon... et c'est une chose terrible que ces barricades! C'est à déceler quelles sont ces barricades et comment les détruire que veulent s'atteler les 90 millions de femmes de tous les pays du monde se rattachant à la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.

Des rapports nourris avaient été remis préalablement aux déléguées. Celui de la Guilde, pour les années de 1937 à 1946 nous renseigna sur le travail fait avant, pendant et après la guerre: on peut dire que le but de toutes les Sections fut l'entraide et l'on ne peut lire ces pages sans émotion et respect pour le travail accompli, souvent dans des conditions très difficiles. Combien de sections en ont « porté » d'autres, qui ne pouvaient pratiquement plus rien faire! « Si les Guildes nationales veulent travailler en commun, elles doivent d'abord apprendre à penser en commun, et si elles désirent atteindre des buts communs, elles doivent comprendre que chacune doit y contribuer ».

Puis nous passâmes à l'étude d'un rapport en 2 parties (1^{re} partie, M^{me} Elena Miturina, URSS, 2^{me} partie, M^{me} Cecily Cook, Angleterre) sur *La femme, la coopératrice et la reconstruction mondiale*. Belle messagère, M^{me} Miturina nous dit comment, dans son pays, le Mouvement coopératif est en plein épanouissement grâce à l'unité de vues et d'action qui, sauvant les démocraties, doit sauver la paix. « Education des coopératrices » tel sera le leitmotiv de ce rapport, par ailleurs si riche en documentation de tout genre.

Messagère touchante, M^{me} Cook, avec une franchise dont nous lui savons un gré infini, nous dit qu'elle fut l'erreur des pays possesseurs à l'égard des pays non évolués. « La Coopération est une philosophie, un mode de vivre qui montre le chemin par lequel on peut atteindre à l'équité: elle ouvre la voie grâce à ses applications pratiques ».

(à suivre)

G. D.

Demandez
le MOUVEMENT FEMINISTE
dans les kiosques de l'
AGENCE NAVILLE

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

CARAN d'ACHE
LES CRAYONS SUISSES

¹ Publié par la Revue des Electrices (U.N.F.) 180, rue de Grenelle, Paris 7^{me}, numéro d'octobre 1946.